Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901482-20260605-01_06_2026-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Le vendredi cinq juin deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la commune de MESPAUL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Michèle QUÉAU, en session ordinaire.

Date de la convocation : 29/05/2026

Membres :	***Présents*** : 12
En exercice : 15	Michèle QUÉAU, Joël AUTRET, Sylvia COURTÈS, Nathalie DIROU, Frédéric KERGOAT, Philippe LE SCANF, Isabelle METGE, Thierry MOAL, Caroline PELLEN, Jean-Luc PODER, Estelle SALMAS, Sophie YVIN
Présents : 12	
Votants : 15*	
Pour : 15	***Absents excusés ayant donné procuration*** : 3
Contre : 0	Michel GRALL à Frédéric KERGOAT
Abstention : 0	Sébastien JACQ à Isabelle METGE
	Sara MULLER à Sylvia COURTÈS
Quorum suivant l'article L2121-17 du CGCT = 8	***Secrétaire de Séance*** : Sophie YVIN

Délibération N° : 01-06-2026
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 mai 2026

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 mai 2026 a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Procès-Verbal du 18 mai 2026.

Ainsi fait et délibéré, le 05/06/2026
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Mespaul.

La secrétaire de séance
Sophie YVIN

Le Maire,
Michèle QUÉAU

MAIRIE DE MESPAUL (FINISTÈRE)